

« Le 49.3 » du préfet des P.-O. !

Éoliennes industrielles à Passa. L'arrêté préfectoral est tombé le 28 février. Les travaux autorisant l'exploitation de six éoliennes à Passa peuvent commencer. Les citoyens et leurs associations sont vent debout.

Pourquoi défigurer notre cadre de vie, et détruire la biodiversité ?
DES SOLUTIONS PLUS RESPECTUEUSES DE LA NATURE ET DES HOMMES EXISTENT !

PASSA
 Première ZONE d'ÉOLIENNES en cours d'autorisation

URGENT

ENQUÊTE PUBLIQUE

Tout le monde peut participer

Le vendredi 28 février, le préfet Chopin a fait paraître l'arrêté « portant autorisation environnementale d'exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent comprenant 6 éoliennes sur la commune de Passa délivrée à la société Parc Éolien De Passa ». Cette annonce a eu l'effet d'une bombe, suivant de près quelques déclarations récentes du président en personne et de la ministre de l'Environnement qui redonnaient espoir. Emmanuel Macron, notant les réticences massives, concluait ainsi une intervention : « On ne peut pas l'imposer d'en haut... », et Elisabeth Borne précisait : « Cela (l'éolien) s'est fait de façon anarchique et on a des territoires dans lesquels il y a saturation, y compris visuelle ».

96,7 % des habitants sont contre

L'enquête publique n'aura donc servi à rien. Les pétitions itou. Les documents produits, au prix d'un travail sérieux et précisément documenté, pas plus. Pour ceux qui y ont eu accès, il ne s'agissait pas seulement de la préservation des pay-

sages. Il y avait aussi l'écosystème, l'économie, le tourisme, et le bienfondé même de l'efficacité du dispositif éolien dans la recherche du mix énergétique. Il y avait aussi contestation de la méthode, celle qui permet à des capitaux privés de faire rapidement des profits colossaux, sur le dos de l'État et des usagers. « La déception est grande dans la population » précise ainsi l'un des animateurs du collectif *Le Vent Tourne*. Dans les cinq communes menacées, des listes d'opposition sont nées pour les élections municipales.

Un recours juridique est engagé

« Les membres du collectif, très choqués par la décision du Préfet, la rejettent et ont voté à l'unanimité le recours juridique contre cet arrêté auprès de la cour d'Appel administrative » poursuit ce membre du collectif. Un cabinet d'avocats a d'ores et déjà été choisi. Une cagnotte, destinée à payer les frais juridiques a été mise en ligne*.

Michel Marc

*<https://helloasso.com/associations/-collectif-le-vent-tourne/formulaire/1>

Le Conseil départemental devant le fait accompli

La présidence du Conseil départemental, sollicitée par la rédaction, a répondu avec un texte de juillet 2019, adressé au Préfet, et valable dans cette période, justifiant le moratoire voté à l'unanimité : « motion votée à l'unanimité demandant, en l'absence d'un document cadre de planification prescriptif et opposable au tiers de ce type d'équipement, potentiellement préjudiciable aux paysages et aux activités liées à ces derniers, l'instauration d'un moratoire sur les projets éoliens. (...) Aussi, dans ce contexte, le Département, bien qu'il soit favorable au développement des énergies renouvelables, ne peut qu'émettre un avis défavorable et réitérer la mise en place d'un véritable schéma départemental de l'éolien ».

Le groupe communiste du Conseil départemental a réagi, sans ambiguïté

Evoquant un « 49.3 préfectoral, un passage en force scandaleux », les cinq élus communistes, dont Edith Pugnet élue du canton concerné par les éoliennes industrielles, « dénoncent une décision de l'Etat qui s'effectue au détriment des paysages et du nécessaire développement touristique ». Le communiqué précise ensuite : « L'indispensable essor des énergies renouvelables et plus largement le défi consistant à trouver des alternatives aux énergies fossiles qui s'impose plus que jamais aux États, notamment face au réchauffement climatique, ne peuvent se faire sur le dos des habitants ». Enfin, les élus dénoncent « les politiques publiques libérales d'austérité, menées depuis 20 ans, qui ont fait fondre les moyens alloués aux collectivités territoriales et à la recherche consacrée aux énergies alternatives, poussant certains maires à installer des éoliennes compte tenu de la manne financière pour leurs communes. Dans l'immédiat, le groupe communiste soutient les démarches citoyennes et politiques, y compris devant la justice, qui empêcheront ce projet d'aboutir ».

Marche pour le climat

Manifestation, écologie. Si la marche prévue à Perpignan n'a pas eu lieu, la prise de conscience qui accompagne la lutte populaire pour le climat poursuit son chemin. La mobilisation a eu lieu sur les réseaux sociaux #lheuredeschoix.

Pandémie oblige, la marche citoyenne pour le climat de Perpignan prévue le samedi 14 mars n'a pas eu lieu. Ironie du sort, les

testrikeonline #lheuredeschoix #citoyenspourleclimat



mesures préventives pour éviter la contamination par le virus Covid19 jouent en faveur du climat : les gaz à effet de serre se raréfient partout où l'activité humaine est paralysée, en Chine, en Italie, c'est même visible depuis le ciel !

Citoyens pour le climat66 avait lancé un appel à manifester « artisan ». La veille des élections municipales, c'était sans doute une façon de se prémunir des imprudences de listes qui auraient pu vouloir profiter de l'événement pour influencer les votes, hors délai. Cependant l'expression s'ajoute à des mots d'ordre récurrents qui visent à museler toute expression politique lors de ces grandes marches. Le lien entre écologie et solidarité est pourtant reconnu par les

associations et collectifs de lutte écologistes. Alors que des continents entiers subissent les conséquences du colonialisme et de l'exploitation des ressources, dans une période où la répression sévit jusqu'à mettre la porte-parole d'ATTAC Aurélie Trouvé derrière les barreaux, le combat pour le climat ne peut se résumer à un défilé incantatoire. Le soulèvement populaire lié à la cause climatique s'accompagne d'une prise de conscience massive : l'engagement citoyen pour la sauvegarde du climat et de la biodiversité est indissociable de la lutte contre le capitalisme. Il n'y a pas lieu de bêtifier les actions citoyennes en les plaçant en dehors d'un cadre politique pertinent.

Veronika Daae



Dans la rue ou virtuellement, l'heure était au climat. Les hastags ont identifié la mobilisation.